

# **DISCOURS DE M. JACQUES CHIRAC**

**\*\*\***

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011 – 18 heures**

**M.A.S. de Limay**

**Monsieur le Président du Sénat,**

**Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Mesdames et Messieurs les Elus,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Mes Chers Amis,**

**C'est avec beaucoup d'émotion que je me trouve parmi vous ce soir, pour donner à la Maison d'accueil spécialisée de Limay le nom de notre ami Henri CUQ, et ceci moins d'un an après sa disparition.**

**Je veux avant tout remercier le Docteur Hubert FRANCOIS-DAINVILLE, Monsieur Léon HERZ et l'ensemble du Syndicat intercommunal des établissements pour handicapés, d'avoir eu l'initiative de rendre cet hommage à Henri CUQ.**

**Et je salue Madame Emmanuelle MARY, la Directrice de l'établissement, que je remercie pour la qualité de son accueil.**

**Vous le savez tous, j'avais pour Henri CUQ une très profonde affection.**

**Plus qu'une grande amitié, c'est une fraternité d'esprit, de cœur et d'âme qui nous liait depuis notre première rencontre, en 1972.**

Ma chère Janine, je veux vous redire ce soir, à vous, à vos deux fils Frédéric et Olivier, et à vos petits enfants, Thomas, Alexandre, Raphaël, et Alicia, combien Henri nous manque. La présence, si nombreuse, de ses amis en témoigne.

Depuis sa disparition, il n'est pas de jour où je ne pense à son inlassable énergie, à la force de ses convictions, à la noblesse de son cœur.

Mais, si j'ai souhaité ce soir me joindre à vous, ce n'est pas pour entretenir quelque nostalgie. Henri CUQ était avant tout un homme fier de ses valeurs.

C'était un homme d'action. Un homme convaincu que la politique pouvait changer les choses.

Pour lui, agir en politique, c'était servir l'intérêt général, c'était se mobiliser pour rendre la société plus solidaire, et plus humaine.

Parmi tous les combats que nous avons menés ensemble, il y a eu celui pour l'amélioration de la situation et de la dignité des personnes handicapées.

Pour le soutien et l'accompagnement que nous devons à leurs familles.

La question de l'insertion des personnes handicapées renvoie à des interrogations fondamentales sur notre société.

Auprès de la personne handicapée, on apprend à s'ouvrir à l'autre, à le découvrir, à se découvrir soi-même à travers un autre regard.

Dans ma vie, j'ai souvent eu l'occasion de l'exprimer : on mesure d'abord le degré de civilisation d'une société à la place qu'elle donne aux personnes handicapées.

En tant que responsable politique, j'ai toujours voulu en faire une priorité de mon action.

Dans les années 70, j'ai agi sur le terrain, comme élu de Corrèze, pour la création de structures d'accueil des personnes handicapées.

Henri CUQ était déjà à mes côtés.

Plus tard, lorsque je donnerai l'impulsion aux trois grandes lois en faveur du handicap puis que je ferai de la question des personnes handicapées un chantier prioritaire de mon quinquennat, Henri CUQ se situera parmi mes plus actifs relais, parmi mes plus fidèles soutiens.

Henri avait immédiatement fait sien ce chantier prioritaire.

Je sais ainsi la part déterminante qu'il a prise pour soutenir la création de votre Maison d'Accueil Spécialisée, au moment où l'établissement en avait le plus besoin.

Henri CUQ, alors Ministre, avait persuadé Philippe BAS, son collègue en charge du handicap, de suivre personnellement votre situation.

**Mon Cher Philippe, je salue ce soir votre présence et vous remercie, au nom de tous, d'avoir su écouter et entendre Henri CUQ. Tous les deux, vous poserez la première pierre en 2005.**

**C'est grâce à l'effort d'hommes de terrain et de conviction, comme l'était Henri, que le regard sur le handicap a commencé à évoluer : le handicap, hier encore caché, rencontre aujourd'hui attention, écoute et solidarité.**

**Peu à peu, la société apprend à se considérer collectivement responsable du handicap.**

**Mesdames et Messieurs,**

**Mes Chers Amis,**

**Donner aujourd'hui le nom d'Henri CUQ à la Maison d'accueil spécialisée de Limay, cela a une signification très forte : c'est rendre hommage à celui qui a beaucoup œuvré en faveur des personnes handicapées. Et qui avait inauguré l'établissement en octobre 2007.**

**C'est célébrer un homme de caractère qui aura consacré sa vie au service des autres.**

**C'est honorer, également, l'action d'un élu de la Nation qui a tant donné pour le département des Yvelines et pour la France.**

**Pour nous, Henri CUQ est toujours présent.**

**Son souvenir ne nous a pas quittés.**

**Ici, comme ailleurs, nous le conservons dans notre cœur.**

**Je vous remercie.**